



Menus du 31/01/22 au 25/02/22

Semaine du 31/01 au 04/02/	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
POTAGE	Courgette/Poivron Boursin	Courgette/Poivron Boursin	Céleri, carotte, tomate	Céleri, carotte, tomate
PLAT	Lasagne	Poulet, champignon crème, Ebyl	Carbonnade flamande, pdt nature	Filet de colin, sce curry, pomme duchesse
Allergènes	1, 3, 7, 9	1, 3, 7, 9	5, 9	1, 3, 4, 5, 7, 9
Semaine du 07/02/ au 11/02	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
POTAGE	Julienne	Julienne	Poireau	Poireau
PLAT	Omelette, épinard crème, purée	Roti dindonneau, carotte, pdt paillason	Pain de viande, haricot vert tomaté, pdt au four	Poisson à la bordelaise, gratin dauphinois
Allergènes	3, 7, 9	3, 5, 9	3, 9	2, 4, 7, 9
Semaine du 14/02/ au 18/02	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
POTAGE	Tomate	Tomate	Chicon	Chicon
PLAT	Pâtes brocolis crème	Oiseau sans tête, petits pois, riz intégral	Tartiflette, salade	Cassolette de poisson, poireau, pomme duchesse
Allergènes	1, 7, 9	9	7, 9	2, 4, 3, 9
Semaine du 21/02 au 25/02	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
POTAGE	Choux fleur	Choux fleur	Petits pois	Petits pois
PLAT	Chicon gratin, purée de pdt	Couscous, poulet	Saucisse de campagne, potée aux choux de Bruxelles	Poisson meunière, sauce tartare, riz cantonais
Allergènes	7, 9	5, 9	7, 9	3, 4, 5, 7, 9

Desserts : chaque jour, fruits ou produits laitiers

Les substances et produits provoquant des allergies et intolérances*

1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé (comme épeautre et blé de Khorasan), seigle, orge, avoine ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales.
2. Crustacés et produits à base de crustacés.
3. Œufs et produits à base d'œufs.
4. Poissons et produits à base de poissons
5. Arachides et produits à base d'arachides.
6. Soja et produits à base de soja.
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose).
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (*Amygdalus communis* L.), noisettes (*Corylus avellana*), noix (*Juglans regia*), noix de cajou (*Anacardium occidentale*), noix de pécan (*Carya illinoensis* [Wangenh.] K. Koch), noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), pistaches (*Pistacia vera*), noix de Macadamia ou du Queensland (*Macadamia ternifolia*), et produits à base de ces fruits.
9. Céleri et produits à base de céleri.
10. Moutarde et produits à base de moutarde.
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.
13. Lupin et produits à base de lupin.
14. Mollusques et produits à base de mollusques.

(*) La liste des substances et produits provoquant des allergies et intolérances alimentaires est reprise en annexe II du Règlement 1169/2011